

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 4 (1928-1929)
Heft: 17

Artikel: La Suisse désarmée
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-711168>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

In der gleichen Nacht begann eine wohlorganisierte Flucht jener Strafversetzten. Nicht etwa alle auf einmal. Die Grenze war wie ein Flussdamm, durch welchen an einer schwachen Stelle sich ein winziges Wässerlein durchbricht und nach und nach das Loch erweitert. Es waren erst nur zwei Istrier, die sich in der Dunkelheit der Nacht über die Berge in die Schweiz hereinwagten und sich unsern Truppen freiwillig zur Verfügung stellten.

Einer heissen Liebe zu der schönen Heimat im Süden gaben sie nach der lieblichen Sättigung spontan Ausdruck durch ein «Evviva Istria, evviva La Svizzera!»

8.

Dann geschah etwas Unerhörtes. Der «rote Franzl» übergab sich unsern Soldaten als Deserteur.

Er, der Inbegriff eines Soldaten, eines Helden, der freudig gewillt ist, seinem Vaterlande bis zum letzten Atemzuge zu dienen — er ein Ueberläufer?



Oesterreichische Schützengräben auf Dreisprachenspitze.
Tranchées autrichiennes sur la „Dreisprachenspitze.“

Wir schämten uns für ihn, als er lachend erklärte, er hätte sich die Zähne an den Brotziegeln aus Sägemehl und Futterkalk herausgebissen und suche nun eine andere Kostfrau. Die Mutter Helvetia sei ihm bestens empfohlen worden als Stiefmutter!

Er wurde mit den unglücklichen Dalmatiern und Istriern, welche den gleichen Weg zu besserer Kost einschlugen, unter Bewachung ins Tal abtransportiert.

Es war nicht anzunehmen, dass sich einer der Ausreisser von plötzlichem Gewissensbissen zur Rückkehr in die eigenen Reihen veranlasst gefühlt hätte, wo ihn der Tod an der Mauer erwartet haben würde.

So bewegten sich denn die Internierten mit verhältnismässig leichten Beschränkungen im angewiesenen Quartier.

Am übernächsten Morgen war der «rote Franzl» nirgends zu finden. Keiner der Deserteure wusste Bescheid, wann er das Kantonement verlassen hatte und die Wache vor dem Hause wusste ebenfalls nicht, dass der Mann das Haus verliess.

Franzl war und blieb verschwunden und das hatte seinen guten Grund. Im Verlaufe des Verhörs, dem die Ueberläufer unterworfen wurden, stellte es sich unzweideutig heraus, auf welcher raffinierte Art und Weise Franzl seine Landsleute ausgekundschaftet hatte, wo, wie und warum sie ihre Posten verliessen.

9.

Droben auf dem Dreisprachenspitz wurde der Gedanken- und Tauschhandel plötzlich österreichischerseits beinahe lahmgelegt. Eines Abends erschien ein schmucker



Oesterreichische und schweizerische Grenzschutz auf Dreisprachenspitze.
Gardes-frontières autrichiens et suisses sur la „Dreisprachenspitze“

Kaiserjäger Wachtmeister am Grenzdraht — der «rote Franzl». Seine Spionage unter dem Deckmantel des Deserteurs war wirkungsvoll gewesen und brachte ihm den Unteroffiziersgrad ein.

Er hatte wohl uns Schweizer einmal überlistet in einer Sache, die für sein Vaterland sehr wichtig war und uns keinen Schaden brachte; aber wie viele technische Geheimnisse von österreichischen Stellungen wussten wir durch kluges Ausfragen manch einem redseligen Kaiserjäger zu entlocken, und das konnte selbst der «rote Franzl» nicht mehr rückgängig machen.

Auch für uns war es ein moralischer Gewinn, dass jener tapfere Soldat, dessen Wagemut wir zu bewundern Gelegenheit hatten, kein Fahnenflüchtiger war, sondern ein Mann der Treue.

Wollten wir nicht alle für unser Vaterland sein, was der «rote Franzl» für das seine? — Ja, jeder von uns!

La Suisse désarmée.*)

Quel que soit le groupe de pacifistes auquel on s'adresse, toujours on se heurte à cette même opposition de méthodes qui fait voir la différence irrémédiable entre le langage des propagandistes du pacifisme mystique, idéologique, et celui des observateurs de la réalité. Ajoute à l'intérêt et projette sur leur antagonisme une plus vive clarté la circonstance déjà relevée que ceux qui prétendent désarmer unilatéralement la Confédération suisse et ceux qui s'y refusent sont aussi désireux de paix les uns que les autres. Le présent chapitre se propose d'entrer dans le vif de leur débat. Il abandonne les généralités et la théorie pour emprunter le terrain de la politique appliquée et de l'histoire. Aux abstractions, il fait succéder plus que précédemment l'examen des questions concrètes.

La première de celles-ci, la plus souvent agitée ces dernières années dans les controverses du pacifisme suisse, est la Déclaration de Londres du 13 février 1920 et la neutralité helvétique perpétuelle. Il est naturel

*) L'Antimilitarisme en Suisse. Colonel F. Feyler. Fr. 3.— Librairie Payot & Cie., Lausanne.

qu'elle apparaisse au début de la discussion puisque la Déclaration de Londres de 1920 est actuellement le statut européen de la Confédération suisse, l'acte international qui lui reconnaît ses droits et lui impose ses devoirs spéciaux. Elle a pris la suite des Traités de Vienne et de Paris de 1815.

A constater ce qu'en disent les pacifistes mystiques, que nous désignerons dorénavant, pour simplification, par le terme de pacifistes sans qualification en opposition avec les esprits simplement pacifiques qui bornent leur ambition à l'espoir de paix les plus longues possibles, on relève deux confusions : entre la neutralité et la belligérance, d'une part, entre la neutralité et le territoire, d'autre part.

Ca confusion entre neutralité et belligérance paraît aisée à dissiper. Elle éveille même un certain étonnement tant elle jure avec l'évidence. Lorsqu'une armée est appelée à se battre, elle n'est plus celle d'un Etat neutre, mais d'un Etat belligérant. Si, jusque là, cet Etat a pratiqué une politique militaire de neutralité, l'armée a servi à la soutenir. Tel a été le cas de la Confédération suisse depuis 1815. A l'étranger qui prétendrait en faire fi, gouvernement et armée disent : Libre à vous de tenter la chance, mais si vous la tentez, il est entendu que je répudierai ma politique de neutralité pour adopter, contre vous qui m'empêchez d'y persister, une politique de belligérance, avec les conséquences que ce changement sera de nature à me conseiller.

Lorsque donc on parle de l'armée, la notion de neutralité ne peut intervenir qu'aussi longtemps que l'Etat est laissé en paix ; l'armée défend alors par sa seule existence, la neutralité, ou plus exactement la politique de neutralité. Mais jusqu'à ce moment exclusivement ; le moment passé, la neutralité disparaît.

Alors l'armée défend le territoire. Ici la deuxième confusion, beaucoup plus répandue qu'on ne croit, tant la neutralité, en devenant un dogme en Suisse, a perdu sa réalité aux yeux de maintes personnes qui l'invoquent. On le constate d'une manière particulièrement frappante dans la façon dont ces personnes interprètent la Déclaration de Londres, sans l'avoir lue attentivement.

« Par la Convention de Londres, disent-elles, la Confédération suisse s'est engagée à défendre sa neutralité qui est reconnue. »

La Convention de Londres ne dit rien de pareil. Elle ne commet pas, comme le lecteur inattentif, la confusion entre la neutralité, notion politique, et le territoire, qui est ici une notion militaire ; elle les distingue au contraire nettement. J'admets, dit-elle, votre intention de rester neutre dans tous les conflits guerriers qui pourraient surgir, quoique cette intention ne se concilie pas avec la solidarité internationale qui est l'essence du Pacte des Nations. Mais il est bien entendu que vous défendrez votre territoire. Mes armées à moi, Société des Nations, si je suis obligée d'en former, s'interdiront d'entrer dans ce secteur stratégique qui s'appelle le territoire helvétique, mais à la condition que vous y serez vous et empêcherez mon adversaire d'y pénétrer. S'il n'en est rien, il dépendra de mes généraux de décider s'il est de l'intérêt de leur victoire de marcher à sa rencontre chez vous aussi ou de porter leur effort ailleurs. S'il est de l'intérêt de la victoire de passer en Suisse, et que vous me le demandiez, leur armée ira se battre chez vous, non pour défendre votre neutralité qui n'existera plus puisqu'un des belligérants sera sur votre sol, mais pour gagner la guerre. Si elle peut être gagnée ailleurs plus avantageusement, c'est-à-dire avec un moindre sacrifice de vies humaines, mes généraux iront ailleurs. C'est écrit noir sur blanc : « Le peuple suisse assurera par ses

propres forces la défense de son territoire, tandis que la Société s'abstiendra de tout passage de troupes . . . sur son territoire.¹⁾

Sans doute, on nous dit qu'en reconnaissant la neutralité des traités de 1815, la Société des Nations a assumé la garantie du territoire de la Suisse. On peut même invoquer le Pacte des nations qui promet cette garantie à tous les membres de la Société. Il n'en résulte nullement que les généraux devront abandonner les saintes exigences de la stratégie, donc la victoire. S'ils obtiennent celle-ci, il appartiendra à la diplomatie de la Société des Nations de restituer, par le traité de paix, les territoires à leurs légitimes propriétaires. Mais le traité dépendra de la victoire qui, pendant la guerre, est la seule chose à considérer, la victoire complète avec le moins possible de sang versé, et ceci est l'affaire des généraux, non des hommes d'Etat.

Défendre un territoire est le devoir initial de la politique militaire. C'est même le b, a, ba de cette politique.

Que deviennent les territoires sans défense ? Ne demandons pas la réponse à la foi, elle répondrait selon toutes prévisions par des billevesées ; consultons l'expérience, et sans remonter à la nuit des temps, ce qui nous conduirait à une récolte d'expériences surabondante, limitons-nous à deux cas parmi les plus récents, tout à fait récents. Ils datent l'un et l'autre de la fin de juillet et du commencement d'août 1914.

Le Luxembourg est un territoire sans défense. Ainsi l'ont voulu les puissances qui ont reconnu son existence. « Vis, lui ont-elles dit, et ne t'inquiète pas du reste. Nous te prenons sous notre protection. Tu n'as pas d'armée ; elle serait d'ailleurs très faible, parce que tu es très petit. Pour ta protection tu auras nos armées à nous, qui sont nombreuses et bien outillées. Tu donneras au monde un grand et noble exemple ; tu témoigneras de la force du droit, sauvegarde des nations faibles, sauvegarde plus puissante que celle des armes. Tu seras « moralement inattaquable », comme disent les 60 instituteurs antimilitaristes de Genève.

Sur quoi, la guerre européenne en Occident a débuté par l'invasion matérielle de ce territoire moralement inattaquable. Son bourgmestre à protégé. Belle pièce d'écriture conservée dans des archives. Ils ne doivent pas être nombreux qui se la rappellent, et les pauvres Luxembourgeois n'ont pas été beaucoup plaints, bien qu'ils méritassent de l'être. Pendant plus de quatre ans ils durent plier sous la violence. Que serait aujourd'hui le Luxembourg si les Allemands avaient gagné la guerre ?

Tout près de lui, un autre territoire avait été désarmé par une décision gouvernementale, la zone de dix kilomètres en deçà de la frontière allemande interdite aux troupes de la couverture française par le Conseil des ministres. Que firent les Allemands ? Pas de défense, pas de risque, ils poussèrent leurs patrouilles dix kilomètres plus avant. Ils n'estimèrent nullement cet espace impunément ouvert devant eux comme moralement inattaquable. Finalement le général Joffre intervint : « Nous avons dû abandonner des positions qui avaient une certaine importance pour le développement de notre plan de campagne, manda-t-il au ministre de la guerre. Nous serons obligés, par suite, de reprendre ces positions, ce qui ne se fera pas sans pertes. Le commandant en chef estime qu'il a le devoir impérieux de reprendre pied dans cette zone. »

Telle la réalité. Un général tient à la vie de ses soldats, ce dont les gens de foi pacifiste n'ont pas l'air de se préoccuper beaucoup. Au surplus, voyez-vous cet homme

¹⁾ Voir le texte in extenso de la Déclaration au chapitre IX.

d'Etat qui a la responsabilité d'une nation, et cet homme de guerre qui a la responsabilité d'une armée mettre au rancart leurs responsabilités et renoncer, pour la beauté d'une geste, aux chances de la victoire qui décide de tout ! « Je veux vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde ! » proclamait Bonaparte à ses soldats aux portes de la Lombardie. On entend le général contemporain pastichant Bonaparte : Vous avez devant vous un bon petit pays, habité par un bon petit peuple qui nous ouvre ses portes toutes grandes. Rien à craindre, pas un canon, pas une mitrailleuse, pas un pistolet. Il n'est même pas nécessaire de heurter pour qu'on vous ouvre. Ces bons Suisses sont meilleurs que l'Evangile. Vous trouverez de nombreux troupeaux de bétail pour vous alimenter, des céréales moins abondantes, mais de grands vergers plantés d'arbres fruitiers, pour les desserts. Des prés irrigués fourniront du foin à nos chevaux, et des usines diverses nous procureront les ressources industrielles dont nous avons l'emploi. Nous pouvons compter aussi sur l'aide d'instituteurs complaisants qui tiendront nos écritures et dont nous ferons des plantons du téléphone, ainsi que sur les dames charmantes qui « restourperont » les chaussettes des soldats. (A suivre.)

La Mobilisation.

Journal d'un soldat du bat. 15 (7^{me} Rég. d'infanterie).

Jeudi 27 avril.

La journée débute comme d'habitude. A 7 heures, les sections prennent la direction Est du village et font connaissance avec le terrain accidenté de la région, en descendant dans les ravins, gravissant des hautes collines rocheuses ou boisées, contemplant là-haut les beautés naturelles du pays et prennent l'orientation générale des positions et des points stratégiques. Partout, c'est le réveil du printemps : les agriculteurs s'occupent des travaux de labour et des semailles ; les fleurs jaillissent partout aussi. Les prés ont passé de leur teinte jaunâtre au vert printanier et reposant. Nous jouissons cette semaine d'un temps vraiment magnifique et réconfortant. Les effets de la belle saison se font ressentir jusque dans nos infirmeries qui voient chaque jour diminuer le nombre de leurs occupants. Après la déconsignation du soir, bon nombre de camarades vont sur la hauteur des Ordon pour contempler le panorama qui s'étend sur toute l'Ajoie, l'Alsace et jusqu'aux Vosges dont nous apercevons très bien la masse sombre de ses montagnes résonnant au bruit de la canonnade.

Le soir, nous apprenons que le territoire de l'Ajoie a de nouveau été survolé par un avion allemand. Celui-ci a été cette fois violemment attaqué par les fusils de nos postes-frontières, mais grâce à sa grande hauteur, il n'a pas été atteint et a quitté le territoire suisse au but du quelques instants.

Vendredi 28 avril.

Diane à 6 heures. La compagnie 3 opère ce matin la montée des Ordon. L'ascension est pénible, mais très pittoresque. En colonne par un ou par deux, marche à volonté, permission de fumer et de causer, le trajet est une véritable partie d'amateurs alpins en ballade. Le temps est très beau et nous transpirons abondamment en arrivant au sommet des Ordon (999 m). Nous prenons d'abord quelques minutes de repos, puis l'exercice commence. Pendant la matinée, nous nous avançons vers l'endroit le plus élevé où nous jouissons d'une vue superbe. Il serait bien difficile de compter tous les clochers que nous apercevons depuis ici. Essayons pourtant d'en énumérer quelques-uns. Voici d'abord au-dessous de nous Cornol, Alle, Porrentruy, Courgenay, Courtedoux,

Vendlincourt, Bonfol, Beurnevésin, Lugnez, Montignez, Cœuve. Non loin, nous apercevons la ferme de Fahy. Puis, dans le lointain, Boncourt et Delle, ville française. Plus à droite, nous distinguons Rechésy, que l'on reconnaît à son clocher et son ballon d'observation. A droite de Bonfol, nous voyons le fameux Largin. A gauche, Pfetterhausen avec ses toits rouges et son clocher non encore endommagé par le bombardement. Dans la même direction, se trouvent au loin les beaux villages alsaciens de Ottendorf, Bisel, Largitzen, Winkel, Seppois, et dans le fond nous devinons Altkirch et Dannemarie. La masse sombre des montagnes vosgiennes termine le décor dans cette direction. Pendant que nous admirons ces beaux et grands villages alsaciens, nous frémissions à la vue des nuages blancs qui, à chaque instant, s'élèvent sur ces localités livrées à la destruction par l'artillerie. En nous munissant de jumelles, nous distinguons très facilement les effets du bombardement : des ouvrages d'art, des ponts, de beaux bâtiments ont déjà subi l'outrage des obus. Nous remarquons aussi la terre fraîchement remuée des tranchées. Au moyen de nos grands télescopes d'observatoires, l'on peut encore assister aux combats qui se déroulent là-bas.

Sur la droite, tout près de nous, se trouvent Miécourt et Charmoille, puis les postes de Solis et de la Petite Lucelle. A nos pieds, semblables à des bijoux dans un écrin de verdure, Asuel, Pleujeuse et Frégiécourt. Je dirai en passant et avec un plaisir bien compréhensible, que nous allons dès demain cantonner dans ces trois localités. Dès 10 h. 30, la section Tommen descend à Bourrignon afin de prendre ses dispositions pour la prise des avants-postes de la Petite Lucelle. La compagnie rentre un peu plus tard dans ses cantonnements. L'après-midi est employée au rétablissement et aux préparatifs de départ pour demain. La ligne téléphonique est relevée dans l'après-midi également.

Vers 7 heures, nous percevons dans la direction de Charmoille, une canonnade intense. En regardant de ce côté, nous voyons dans le ciel lointain une nuée d'oiseaux de France en train d'envoyer des dragées explosives sur les tranchées allemandes, qui ripostent vivement. Inutile de dire que ce spectacle nous intéresse vivement et que nous n'en perdons pas un brin. La bataille de Verdun se poursuit avec acharnement. L'Irlande est en révolution. L'Allemande continue sans merci sa guerre sous-marine. Elle attaque des vaisseaux neutres et sans défense et bombarde à chaque instant les côtes d'Angleterre avec ses Zeppelins. De plus, elle vient de temps à autre violer notre territoire avec ses avions. Il paraît que le dernier survol d'avion allemand sur Porrentruy a déterminé un vif échange de notes entre Berne et Berlin.

Samedi 29 avril.

Journée de déménagement. Nous nous levons à 5 h. 30. Le soleil va paraître et la journée s'annonce belle et chaude. La plus grande animation règne dans les cantonnements ; on s'apprête donc à quitter définitivement Bourrignon avec un plaisir qui se lit sur nos visages. A 7 heures la compagnie lève l'ancre et, en colonne par un, dégringole dans le ravin tout proche pour remonter ensuite la pente opposée par le sentier pittoresque et rocaillieux conduisant dans la prairie et enfin dans le bois. Nous passons au pied de la crête des Ordon. Le trajet est très agréable et court, 4 kilomètres à peine. Tout en causant, nous arrivons à l'entrée du village d'Asuel, après avoir effectué une forte descente plus ou moins mouvementée. Nous faisons halte et nous reposons quelques instants avant de faire l'entrée au village. Nous enlevons nos coiffes de képi et attendons des ordres. Notre capitaine, rentré de congé hier soir, commande la